

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Fischer Sports Betting & iGaming UCITS ETF - Capitalisation (le Fonds)

ISIN : IE00BNTVWV33

Un compartiment de HANetf ICAV. Géré par HANetf Management Limited (le **Gestionnaire**)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à répliquer la performance en terme de prix et de rendement, avant frais et dépenses, de l'indice Solactive Fischer Sports Betting and iGaming Index (**l'Indice**).

Indice : l'Indice est régi par une méthodologie publiée, basée sur des règles, et est conçu pour mesurer la performance d'un univers mondial de sociétés cotées en bourse qui sont présentes dans le secteur des paris sportifs et des jeux en ligne.

Admissibilité : pour être admissibles à l'inclusion dans l'Indice, les sociétés doivent :

- avoir ou s'attendre à avoir une exposition significative à la fourniture de produits et/ou services qui contribuent à l'industrie des paris sportifs et des jeux en ligne, tels que l'exploitation de plateformes de jeux en ligne/Internet, les opérateurs business-to-consumer ou les marques orientées vers les consommateurs ; les fournisseurs de plateformes technologiques qui fournissent l'infrastructure et d'autres systèmes, y compris les systèmes de gestion des comptes des joueurs ; et les médias, les affiliés, le streaming et les fournisseurs de contenu et d'autres services.
- satisfaire aux exigences minimales en matière de capitalisation boursière et de liquidité ; et
- être cotées sur le marché primaire d'un des pays faisant partie des Marchés développés et émergents (tels que définis dans le supplément du prospectus du Fonds (le « **Supplément** ») et de Malte.

Les composantes de chaque catégorie de revenus (« Pure Play » et « non-Pure Play ») se voient attribuer une pondération maximale de respectivement 8 % et 5 %. L'Indice est ajusté et rééquilibré quatre fois par an, en février, mai, août et novembre.

Réplication : le Fonds utilisera une approche d'investissement de « gestion passive » (ou d'indexation) et cherchera à utiliser une méthodologie de réplication, ce qui signifie que, dans la mesure du possible et du faisable, il investira dans les titres proportionnellement aux pondérations de l'Indice.

Négociation : les actions du Fonds (les « **Actions** ») sont cotées sur un ou plusieurs marchés boursiers. En règle générale, seuls les participants autorisés (c'est-à-dire les courtiers) peuvent acheter ou revendre des Actions au Fonds. Les autres investisseurs peuvent acheter et vendre des Actions sur les marchés boursiers chaque jour où le marché boursier concerné est ouvert.

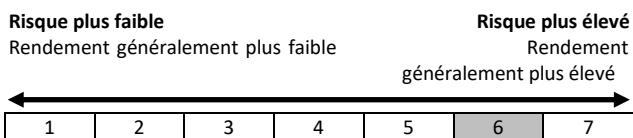
Politique de distribution : les bénéfices perçus grâce aux investissements du Fonds ne seront pas distribués pour les Actions de cette catégorie. En revanche, ils seront accumulés et réinvestis pour le compte des actionnaires du Fonds.

Recommandation : il se peut que ce Fonds ne soit pas approprié pour les investissements à court terme.

Devise : la devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Pour des informations plus complètes sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consulter le Supplément

Profil de risque et de rendement



Il n'est pas garanti que la classification ci-dessus reste inchangée et celle-ci peut évoluer au fil du temps.

La catégorie la plus basse (1) n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La classification ci-dessus (6) est due à la nature des investissements du Fonds et au risque associé à ces investissements, à savoir notamment :

- La valeur des titres sous-jacents peut être sensible aux fluctuations quotidiennes des marchés financiers. Parmi les autres facteurs déterminants figurent l'actualité politique et économique, les résultats financiers des sociétés et les événements importants au sein des sociétés.
- Rien ne garantit qu'une quelconque appréciation de la valeur des investissements se produira ou que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint.
- **Risque d'investissement** : le risque d'investissement peut être concentré dans des secteurs, des pays, des devises ou des sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds peut être plus sensible au moindre événement localisé d'ordre économique, de marché, politique ou réglementaire.
- **Risque sectoriel : Risque lié au secteur de la consommation discrétionnaire** : le Compartiment investit dans des sociétés de consommation discrétionnaire, c'est-à-dire des sociétés qui fournissent des biens et des services non essentiels, comme des détaillants, des sociétés de médias et des services aux consommateurs. Le succès de ces sociétés est étroitement lié à la performance de l'économie nationale et internationale dans son ensemble, à l'évolution des taux d'intérêt, à la concurrence, au revenu disponible des ménages, aux dépenses de consommation et à l'évolution démographique et des goûts des consommateurs, ainsi qu'à la confiance des consommateurs.
- **Risque lié aux sociétés de paris sportifs et de jeux en ligne** : le secteur des jeux en ligne et des paris sportifs est soumis à une forte concurrence entre un grand nombre de participants, y compris ceux qui exercent une activité illégale ou non réglementée. L'expansion de l'industrie pourrait accroître la concurrence avec les paris traditionnels, les loisirs et les sociétés opérant dans le secteur du divertissement, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur leur situation financière, leurs opérations et leurs flux de trésorerie. Ces sociétés pourraient également être soumises à un durcissement des contraintes réglementaires, notamment en ce qui concerne la cybersécurité et la confidentialité, ainsi qu'à d'éventuels changements réglementaires défavorables.
- **Risque lié aux sociétés Internet** : les sociétés Internet sont sujettes aux changements rapides de la technologie, à la concurrence mondiale, à l'obsolescence rapide des produits et des services, à la perte de la protection des brevets, aux modèles de marché cycliques, à l'évolution des normes industrielles, au lancement fréquent de nouveaux produits et au risque considérable de posséder des sociétés à faible capitalisation qui ont récemment démarré leur activité. En outre, les actions de nombreuses sociétés Internet présentent des ratios cours/bénéfice exceptionnellement

élevés, avec un historique de bénéfices faible ou nul. De nombreuses sociétés Internet ont connu des fluctuations extrêmes de prix et de volume, souvent sans rapport avec leurs performances opérationnelles.

- **Risque de change** : le Fonds investit dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les variations des taux de change peuvent avoir un effet négatif sur la performance du Fonds.
- Les risques non couverts par l'indicateur, mais qui sont importants pour le Fonds, comprennent notamment :
- **Risque de liquidité sur le marché secondaire** : rien ne garantit que

les Actions puissent toujours être achetées ou vendues sur un marché boursier ou que le prix du marché reflète la VNI du Fonds. Il peut être difficile pour le Fonds d'acheter ou de vendre certains investissements selon certaines conditions de marché. Par conséquent, le prix obtenu lorsque le Fonds achète ou vend des titres peut se révéler inférieur au prix observé dans des conditions de marché normales.

▪ Pour un aperçu complet de tous les risques liés à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Facteurs de risque** » qui figure dans le Supplément et le Prospectus.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0 %*
Frais de sortie	0 %*

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,69 %**
----------------	----------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds sont tenus de payer des frais d'entrée de 5 % maximum et des frais de sortie de 3 % maximum. Actuellement, le Fonds n'exerce pas son droit d'appliquer des frais d'entrée et de sortie.

Le Fonds étant un ETF (fonds négocié en bourse), les investisseurs du marché secondaire ne seront généralement pas en mesure de négocier directement avec HANetf ICAV. Les investisseurs qui achètent des Actions en bourse le feront à des prix du marché qui refléteront les frais de courtage et/ou les frais de transaction et les écarts entre les cours acheteur et vendeur ainsi que les prix sous-jacents de la société au moment de la négociation sur le marché secondaire.

* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les frais de transaction correspondants.

* Pour les Investisseurs qui négocient directement avec le Fonds, les frais liés au changement de compartiment peuvent atteindre jusqu'à 3 % maximum.

** Les frais courants sont versés au Gestionnaire qui est tenu de déduire de ses frais le coût de fonctionnement du Fonds. Ce coût ne tient pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Veuillez consulter les sections « **Frais généraux et dépenses** » et « **Frais de gestion et dépenses** » du Prospectus ainsi que les sections « **Frais et dépenses** » et « **Informations clés pour la négociation d'Actions** » du Supplément pour de plus amples informations sur les frais.

Performances passées

- Il n'existe pas suffisamment de données pour fournir aux investisseurs une indication pertinente sur les performances passées.

Informations pratiques

Gestionnaire d'investissement : Vident Investment Advisory LLC

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

Administrateur : BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC.

Informations complémentaires : des exemplaires de la documentation relative au Prospectus ainsi que les derniers états financiers sont disponibles gratuitement auprès de l'Administrateur. Le Prospectus et les états financiers sont préparés pour HANetf ICAV et non pas séparément pour le Fonds. De plus amples informations sur la composition du portefeuille sont disponibles sur le site Web www.HANetf.com.

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération du Gestionnaire, y compris une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de ces rémunérations/avantages, sont disponibles sur le site Internet www.hanetf.com. Les détails de ces politiques sont également disponibles gratuitement en version papier sur demande auprès du Gestionnaire.

Informations sur les prix : la valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions sera disponible chaque jour ouvrable, pendant les heures ouvrables habituelles, au bureau de l'Administrateur et sera publiée quotidiennement sur www.hanetf.com.

Conversion : les investisseurs qui achètent des actions en bourse ne peuvent pas convertir ces Actions entre les compartiments de HANetf ICAV. Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds peuvent convertir leurs actions s'ils le souhaitent.

Passif distinct : le fonds est un compartiment de HANetf ICAV, un organisme irlandais à compartiments multiples de gestion collective d'actifs. En vertu du droit irlandais, l'actif et le passif du Fonds sont distincts des autres compartiments de HANetf ICAV et l'actif du Fonds ne sera pas disponible pour satisfaire le passif d'un autre fonds de HANetf ICAV.

Imposition : la société HANetf ICAV est domiciliée en Irlande à des fins fiscales. La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

HANetf Management Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 mai 2021.